



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Faculté

Droit & Sciences Politiques

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 04	09/07/2020	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Textes de référence :

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscit, le conseil scientifique de faculté délibère sur :

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé :

7. D'agréeer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

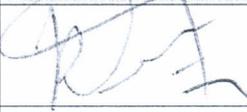
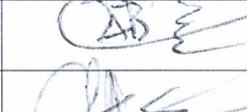
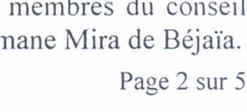
Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen

Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n° 99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté

Membres du conseil scientifique de la faculté ¹

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	ZOUAÏMIA Rachid	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
2	AÏT MANSOUR Kamal	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	KEBAÏLI Tayeb	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	ALLAM Lyès	Chef département droit public	
7	BEZGHICHE Boubekeur	Chef département droit privé	
8	DEMOUCHE Hakima	Présidente Comité sc. Dép. Ens. base	
9	AÏT CHAOUICHE Dalila	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
10	AÏSSAOUI Azedine	Président Comité sc. Dép. Droit public	
11	SAÏCHE Abdelmalek	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
12	MAZIZ Abdesslem	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
13	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
14	TEBBACHE Azeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	TRIKI Farid	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
16	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant Maître-assistants cl. A	
17	MOKHTARI Abdelkrim	Représentant Maître-assistants cl. A	
18	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

¹ Conformément à l'arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

Membres du conseil scientifique absents

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque
2	////////////////	////////////////
3	////////////////	////////////////

I-Ordre du jour de la session

1. Constitutions de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire ;
2. Validation de supports pédagogiques ;
3. Proposition de renouvellement au poste supérieur de responsable de l'équipe de la filière de Droit ;
4. Proposition de fin de fonction au poste supérieur de responsable de l'équipe de spécialité de Droit Administratif.

II- Déroulement des travaux de la session ²

Point n° 1 : Constitution de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire :

1 Présentation des dossiers

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen de deux (02) dossiers de constitution de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire et ce, en conformité avec les dispositions du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998 relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire, modifié et complété ; de l'arrêté n° 170 du 20 février 2018 fixant les modalités de mise en œuvre des dispositions relatives à l'habilitation universitaire ; de l'arrêté n° 1426 du 13 août 2019 habilitant l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et à organiser et délivrer l'habilitation universitaire dans la filière « Droit ».

- **Mme YACOUB Zina** : Le conseil a pris note des trois rapports d'évaluation favorables présentés par Mme MACHOU NEBBALI Fetta, Professeur, Université de Tizi-Ouzou ; Mme BERKAT Djohra, MCA, Université de Bejaia ; M. BERRI Noureddine, MCA, Université de Bejaia, désignés par délibération du Conseil scientifique du 7 juin 2020 en qualité de rapporteurs.

- **Mme BOUCHEMAL Sandra** : Le conseil a pris note des trois rapports d'évaluation favorables présentés par Mme YAHIAOUI Nora, MCA, Université de Bejaia ; M. KEBAILI Tayeb, MCA, Université de Bejaia ; M. ABABSA Samir, MCA, Université de Blida, désignés par délibération du Conseil scientifique du 7 juin 2020 en qualité de rapporteurs.

2 Résolutions

Le Conseil a procédé à la désignation de deux (02) jurys de soutenance de l'habilitation universitaire composés comme suit :

² Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

- Jury de soutenance de Mme YACOUB Zina:

- M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. BELMIHOUB Abdenacer, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Examineur ;
- M. TAOUILT Karim, MCA, Université de Bejaia, Examineur ;
- Mme MACHOU NEBBALI Fetta, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur ;
- Mme BERKAT Djohra, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. BERRI Noureddine, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur.

- Jury de soutenance de Mme BOUCHEMAL Sandra :

- M. KHELFI Abderrahmane, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. CHITER Abdelouhab, MCA, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. ZAIDI Hamid, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Examineur ;
- Mme YAHIAOUI Nora, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. KEBAILI Tayeb, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur;
- M. ABABSA Samir, MCA, Université de Blida, Rapporteur.

Point n° 2 : Validation de supports pédagogiques

1. Présentation des dossiers

Le Conseil a été saisi en vue de valider deux supports pédagogiques présentés par :

- **M. OUDDAI Azzeddine**, Maître de conférences classe B ;

Intitulé : « **محاضرات في الأنظمة العقابية البديلة** »

Destiné aux étudiants de Master I, spécialité Droit Pénal et Sciences Criminelles.

- **M. OUSIDHOUM Youcef**, Maître de conférences classe B ;

Intitulé : «**Cours de management des entreprises**»

Destiné aux étudiants de Master I, spécialité Professions Juridiques et Judiciaires.

2. Résolutions

Au vu des rapports favorables des deux (2) experts désignés et validés par le comité scientifique du département de droit privé en date du 9 juillet 2020 s'agissant des supports pédagogiques de **M. OUDDAI Azzeddine** et **M. OUSIDHOUM Youcef** ;

Après examen des supports pédagogiques en cause et s'être assuré qu'ils répondent aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique les valide au titre de photocopiés et émet un avis favorable à leur mise en ligne.

Point n° 3 : Proposition de renouvellement au poste supérieur de responsable de l'équipe de la filière de Droit

1. Présentation du dossier

Le Conseil a été saisi par M. le Doyen de la faculté afin de proposer le renouvellement du mandat du responsable de l'équipe de la filière de Droit M. BERKANI Amar, maître de conférences classe A, pour une durée de trois ans et ce, après expiration du premier mandat à compter du 2 juillet 2020.

2. Résolution

Après délibération, le Conseil émet un avis favorable à la proposition de renouvellement du mandat du responsable de l'équipe de la filière de Droit de M. BERKANI Amar, maître de conférences classe A, pour une durée de trois ans à compter du 3 juillet 2020.

Point n° 4 : Proposition de fin de fonction au poste supérieur de responsable de l'équipe de spécialité de Droit Administratif

1. Présentation du dossier

Le Conseil a été saisi d'une proposition à l'effet de mettre fin aux fonctions du responsable de l'équipe de spécialité de Droit Administratif concernant M. BETATACHE Ahmed, maître de conférences classe A, pour raison de son départ à la retraite à compter du 1^{er} août 2020.

2. Résolution

Après délibération, le Conseil émet un avis favorable à la proposition de mettre fin aux fonctions du responsable de l'équipe de spécialité de Droit Administratif concernant M. BETATACHE Ahmed.

Conclusion des travaux

1. Résolutions approuvées

- 1) Désignation de deux (02) jurys de soutenance de l'habilitation universitaire concernant : **Mme YACOUB Zina** et **Mme BOUCHEMAL Sandra**.
- 2) Validation de deux supports pédagogiques présentés par **M. OUDDAI Azzeddine**, et **M. OUSIDHOUM Youcef**.
- 3) Renouvellement du mandat de **M. BERKANI Amar** en sa qualité du responsable de l'équipe de la filière de Droit.
- 4) Mise fin de fonction de **M. BETATACHE Ahmed** en sa qualité de responsable de l'équipe de spécialité de Droit Administratif.

2. Recommandations

- 1) Néant.

Béjaïa, le 9 juillet 2020.

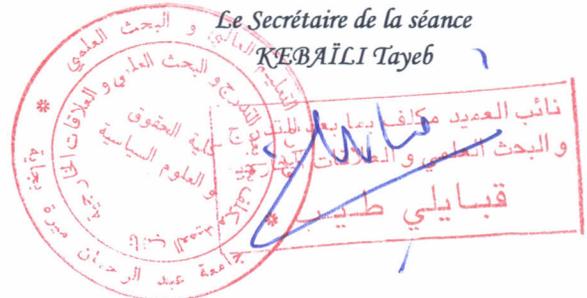
Le Président du conseil scientifique
de la faculté

ZOUAÏMIA Rachid



Le Secrétaire de la séance

KEBAÏLI Tayeb



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.